

## L'IMAGE DU JOUR



"Dans toutes les promenades avec la nature, on reçoit beaucoup plus que ce que l'on cherche"

## INFORMATION ASSEMBLEE GENERALE

Chers membres,

Vous avez été informés par la Newsletter précédente de la prochaine tenue de notre Assemblée Générale. Celle-ci aura donc lieu le 28 février à 9h30 et, conformément à ce qui a été annoncé par le Comité dans cette même Newsletter, vous trouverez ci-dessous un certain nombre de précisions concernant la tenue de cette Assemblée Générale.

Dans ce contexte de crise sanitaire excluant tout rassemblement, nous ne pourrons donc, comme les années passées nous retrouver physiquement pour notre Assemblée Générale. Afin d'assurer la continuité du fonctionnement de notre club, malgré la crise sanitaire et les mesures restrictives prises pour y répondre, des adaptations exceptionnelles ont été apportées par le gouvernement pour nous permettre la tenue de cette dernière.

Ces adaptations prévoient le recours à la tenue de notre Assemblée à huis clos et, lors de sa réunion du 14 janvier dernier, le Comité a décidé d'y recourir, n'ayant pas les moyens suffisants pour organiser une visio-conférence.

A cet effet, vous recevrez prochainement les documents suivants :

1. Lettre de convocation à l'Assemblée prévue pour le 28 février prochain
2. Une synthèse du Compte rendu de l'Assemblée Générale du 15 décembre 2019 ( la version complète est disponible à l'accueil)
3. Rapport Moral du Président
4. Rapport financier accompagné des comptes annuels clos au 30/09/20 et du budget prévisionnel 2021
5. Projet des résolutions que nous soumettons à votre vote
6. Un premier formulaire de vote par correspondance pour le vote des résolutions 1, 2, 3,4 et 6
7. Un deuxième formulaire de vote par correspondance ( de couleur jaune) uniquement pour la résolution 5, accompagné de ses deux enveloppes dont l'une sera munie de votre nom, l'autre vierge , vous permettant ainsi de

conserver le vote à scrutin secret.

Après avoir pris connaissance des documents ci-dessus, nous vous demanderons de bien vouloir procéder de la manière suivante :

1. Complétez les deux formulaires de vote par correspondance.

2. Insérer le formulaire concernant le renouvellement du tiers sortant, de couleur jaune (5ème résolution) dans l'enveloppe vierge et insérer ensuite cette enveloppe ainsi que le formulaire de vote par correspondance concernant les autres résolutions dans l'enveloppe étiquetée à votre nom que vous aurez signée. Cette signature est très importante car elle remplacera la feuille de présence.

3. Déposez ensuite cette enveloppe dans l'urne qui sera mise à votre disposition à l'accueil du club ou bien envoyez-la par voie postale au club et ce avant le 24 février 2021 dernier délai.

Nous sommes conscients de ce formalisme "un peu lourd" que nous vous imposons mais il est nécessaire aux vues des ordonnances et décrets relatifs à l'organisation d'une assemblée à huis clos.

Enfin, si vous avez des interrogations éventuelles, si vous souhaitez poser une ou plusieurs questions, vous pouvez le faire par courriel ou bien utiliser les formulaires qui seront à votre disposition à l'accueil du club. Une urne sera mise à disposition à l'accueil pour la réception de ces formulaires. La date limite pour envoyer vos questions est le 5 février à minuit.

Nous nous efforcerons de vous répondre via une nouvelle Newsletter avant le 10 février.

## NOTE TERRAIN

Les conditions météorologiques avec un hiver doux et très pluvieux notamment en décembre avec 250mm d'eau ont généré des inondations répétées aux trous 4, 11, 16 mais également au fairway du 7 et un terrain gorgé d'eau dans le bocage.

Ces conditions nous ont amené à proposer un parcours réduit durant ces périodes mais sachez que notre volonté est toujours d'ouvrir le maximum de trous dès que cela est possible.

Les greens :

Les perçages et les sablages toutes les ¾ semaines sont toujours à l'ordre du jour, encore et toujours avec l'objectif de limiter les eaux de surfaces (propice aux maladies) et faciliter également l'enracinement en vue du redémarrage de printemps.

Les larves de tipules commencent à devenir un problème pour le jeu (la roule). Un programme de pulvérisation de produits biologiques est en cours afin d'atténuer le problème. S'il ne s'avère pas suffisamment efficace le recours à d'autres méthodes est d'ores et déjà à l'étude.

Travaux d'hiver :

Les berges des mares du n°1 et du n°10 ont été renforcées et replantées de roseaux, joncs... pour le côté esthétique mais également afin de permettre leur stabilité dans le temps. Concernant le fairway du 10, nous attendons des températures plus propices au printemps pour engager un semis. Il est également prévu la rénovation du chemin en proximité.

Le départ du 10 est entièrement engazonné. Il reste la mise en œuvre de l'arrosage à réaliser dans les règles de l'art avec des arroseurs à l'extérieur du gazon.

Le départ du 18 qui suscite beaucoup de remarques, a vu son accès modifié car présentant trop de risques et rendant le jeu plus lent. De ce fait, la surface réservée aux blancs a été rénovée et quelque peu agrandie.

Sa surface est partiellement engazonnée et sera entièrement terminée début mars au moment de la préparation des départs pour le printemps afin de regrouper les commandes de gazon et en limiter les coûts.

Les bunkers ont quasiment tous fait l'objet d'une taille. Quelques-uns seront rechargés en sable mais dans la limite de nos stocks donc uniquement pour les plus urgents. Nous avons également repris le bunker du 17, car la lèvre s'est effondrée.

Nous profitons donc de cette news pour vous rappeler que l'accès et la sortie d'un bunker se font par la partie la moins abrupte afin de ne pas abîmer les lèvres qui sont bien souvent fragiles.

Matériel :

Un aérateur et une tondeuse à green vont venir renouveler notre parc matériel. Dès maintenant, nous entrons dans la période de finition des chantiers en cours et de préparation de notre parcours pour la saison à venir, en espérant vous offrir un parcours de qualité dès ce printemps.

En ces temps sanitaires incertains, les bonnes nouvelles sont toujours les bienvenues !! C'est pourquoi le Comité a le plaisir d'annoncer deux nouveaux partenariats goliques, avec les clubs de Caen La Mer et Vire La Dathée. En résumé, il est convenu que chaque membre (en 1ère cotisation) de nos clubs respectifs bénéficie, en 2021, de la possibilité de jouer une fois gratuitement sur le parcours des deux autres golfs. Pour s'assurer des droits des membres, la réservation devra se faire obligatoirement auprès du secrétariat du club d'adhésion, charge à ce dernier d'assurer un suivi nominatif et de prévenir le club recevant de cette réservation. Il va de soi que ce droit de jeu gratuit ne sera valable qu'en dehors des périodes à forte fréquentation, ou de compétition.

## INFORMATION FFGOLF

Comme vous le savez, nous avons adopté en 2020 le nouveau système mondial de calcul des index : le World Handicap System dont vous pouvez retrouver les principes expliqués en [cliquant ici](#).

Depuis le printemps 2020, 146000 joueurs ont rendu au moins une carte officielle leur permettant de basculer leur index sur le nouveau système WHS.

Conformément à nos engagements vis-à-vis des instances internationales, nous allons à présent commencer à recalculer les historiques d'index de tous les autres licenciés sur la base du WHS.

Ce recalcul va impacter, à la hausse ou à la baisse, l'index d'un certain nombre de vos licenciés.

L'ensemble des opérations de calcul seront terminées en début de semaine prochaine. Dès ce moment, tous les licenciés pourront consulter leur historique d'index WHS sur leur espace licencié du site Internet ffgolf.

### PARTENAIRES



### SPONSORS



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}  
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur GOLF DE COUTAINVILLE.

[Se désinscrire](#)